

GARANTIE SAPHIR VDP 12 MOISVéhicules de moins de 10 ans et moins de 200 000 km au jour de la vente (1^{er} des deux termes atteints)**Garantie Tous Risques Sauf**Véhicules moins de 5 ans et moins de 150 000 km (1^{er} des deux termes atteints au jour de la vente)

L'ensemble des pièces est couvert par ce contrat, à l'exclusion des organes, composants et opérations cités ci-après :

PIECES EXCLUES :

- Les pneumatiques, jantes et enjoliveurs ;
- Tous les éléments de carrosserie, y compris la capote en toile ;
- Les aérateurs et moteurs de commande de volets de chauffage ;
- La planche de bord ;
- Les commandes manuelles de portes, de vitres et de tableau de bord ;
- Les sièges, les moquettes, les tissus de sellerie et garnitures intérieures ;
- Les accessoires : Système d'alarme, antennes, CD Rom du système de navigation par satellite ;
- Le système d'aide au stationnement ;
- La pile de la télécommande de clef ;
- Lampes à décharge pour phare Xenon ;
- Toutes les batteries.

Garantie Risque dénommé complèteVéhicules moins de 7 ans et moins de 200 000 km (1^{er} des deux termes atteints au jour de la vente)**PIECES COUVERTES :**

- **DANS LE MOTEUR** : Tous les organes lubrifiés du bloc cylindre et de la culasse assemblée, culbuteur, soupape, guide, joint de plan inférieur de culasse, poussoirs, arbre à cames, chaîne, galet-tendeur de distribution, rupture de courroie de distribution, couronne de démarreur, volant, pompe à huile, piston et segment, axe de piston, coussinet, vilebrequin et palier, entraînement du distributeur, joint du bas moteur, collecteur d'admission et d'échappement, support moteur.

• DANS LA BOITE DE VITESSES

Manuelle : pignon, arbre, sélecteur, pièce de synchronisation, joints intérieurs, bague et roulement, levier et biellettes de commande interne. -

Automatique : pignon, pompe à huile et joint, bague, arbre, convertisseur de couple, vanne et soupape, régulateur, piston de frein, plateau de pression, roulement, levier et câble de sélection, appareil de commande de boîte.

- **DANS LA BOITE DE TRANSFERT** : Carter et tous les organes internes, levier et biellettes de commande.

- **EMBRAYAGE** : Plateau d'embrayage, cylindre émetteur et récepteur, mécanisme, butée et guide de butée en cas de rupture, câble, levier et biellettes de commande.

- **TRANSMISSION** : Arbre de transmission, bague, arbre de roue, ensemble de la pignonnerie, soufflet de cardan.

- **REFROIDISSEMENT** : Pompe à eau, thermostat, ventilateur du circuit de refroidissement, refroidisseur d'eau, d'air, d'huile moteur et de boîte de vitesses, réservoir, radiateur de recyclage des gaz d'échappement.

- **DIRECTION** : Direction mécanique et assistée, y compris tous les organes internes, pompe hydraulique, canalisation, réservoir, colonne de direction, biellettes et rotules, appareil de commande de la colonne de direction.

- **FREINAGE** : Maître-cylindre et joints, servofrein, étrier de frein, flexible rigide, levier de frein à main, système ABS* (uniquement bloc hydraulique, capteur de roue et calculateur), appareil de commande de frein de parking.

- **SYSTEME D'ALIMENTATION EN CARBURANT** : Panne de la pompe d'alimentation, de la pompe d'injection, du système de dosage, du turbocompresseur, injecteur (dans la limite de deux injecteurs au cours de la durée de l'Engagement de réparation), pompe haute pression du système common-rail, jauge à carburant immergée, vanne EGR.

- **CIRCUIT ELECTRIQUE** : Démarreur, alternateur, régulateur, bobine, moteur de ventilateur/chauffage, moteur et mécanisme d'essuie-glaces (tringlerie exclusivement), pompe de lave-glaces, centrale clignotante, moteur et mécanisme de toit ouvrant, moteur et mécanisme de toit escamotable, moteur et mécanisme des glaces, instrument de bord, bobines d'allumage, faisceau moteur, interrupteur, calculateur moteur, avertisseur, commande de rétroviseurs, serrures de porte et de coffre, boîtier confort, chauffage additionnel (monté d'origine), système d'aide au stationnement, (hors capteur), moteur de réglage de phares directionnels, appareil de commande de phares au Xénon, (à l'exception de la lampe à décharge), moteur de réglage des rétroviseurs, capteur de pression des pneus, moteur de réglage de sièges, sonde de température échappement, appareil de commande Nox, système de démarrage sans clef, télécommande de clefs (hors pile), appareil de commande gateway, appareil de commande réseau de bord.

- **SUSPENSION** : Bras de commande supérieurs et inférieurs (uniquement en cas de rupture), rotules, barre antiroulis en cas de rupture.

- **CARTER** : Carter endommagé uniquement par l'un des organes ci-dessus.

- **EQUIPEMENTS INTERIEURS** : Enrouleur de ceinture de sécurité, boîtier de gestion d'Airbag, Airbag non déclenché(s).

- **AUTRES EQUIPEMENTS** : Dispositif de climatisation, dispositif de régulation de vitesse.

Garantie Risque dénommé Moteur/ Boîte / Pont EtendueVéhicules plus de 7 ans et moins de 10 ans ou moins de 200 000 km (1^{er} des deux termes atteints au jour de la vente)**PIECES COUVERTES :**

- **DANS LE MOTEUR** : Les pièces lubrifiées en mouvement suivantes : chemises, pistons et axes, segment, bielles, coussinets, vilebrequin, pompe à huile, chaîne de distribution lubrifiée, pignons, poussoirs, culbuteurs, arbres à cames, soupapes, guides et valves, culasse (sauf carter et joints).

- **DANS LE CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT** : Joint de culasse, radiateur d'huile uniquement.

• DANS LA BOITE DE VITESSES

- Manuelle : Arbres, roulements, pignons, anneaux de synchros, baladeur, axes et fourchettes de sélection interne (sauf carter, joints, boîte de transfert et over drive).

- Automatique : Convertisseurs, arbres de turbine, arbre de pompe à huile (sauf carter, joints, et boîtier de gestion).

- **DANS LE PONT** : Les pièces lubrifiées à l'intérieur du pont, pignons, roulements, couronne planétaire et satellite (sauf carter et joints).

- **DANS LE SYSTEME DE TRANSMISSION** : Arbre longitudinal, uniquement.

- **DANS LE SYSTEME DE DIRECTION** : Vérin de direction et pompe d'assistance.

- **DANS LE CIRCUIT ELECTRIQUE** : Démarreur, alternateur, moteurs lave-glace, celluloïd électromagnétique des portes.

- **DANS LE SYSTEME DE FREINAGE** : Maître-cylindre de freins, pompe d'assistance.

MAIN-D'ŒUVRE :

Barème du constructeur appliqué uniquement sur le remplacement des pièces défectueuses garanties. La main-d'œuvre afférente à la recherche de panne ne sera acceptée que pour les pièces prises en charge, et dans la limite de 20 minutes maximum.

ENGAGEMENT MAXIMUM ET LIMITATIONS :

L'engagement maximum de la présente garantie est fixé à 10 000,00 € TTC pendant toute la durée de la garantie, étant précisé que l'ensemble des réparations couvertes par la garantie ne pourra dépasser la valeur vénale du véhicule, à dire d'expert, au jour du dernier sinistre.